

Paris, le 11 décembre 2020

Un témoignage en votre faveur? Demandez le ministre de l'Intérieur!

Nicolas Sarkozy vient de se voir délivrer une attestation de moralité de poids : celle du ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin.

Interrogé hier matin par un journaliste de France Info sur l'audience en cours, il a tenu à indiquer qu'il « croit le président Sarkozy », parce qu'il « sait que c'est un homme qui est honnête » et il a voulu « lui redire [son] soutien personnel ». Mais attention, le ministre est un homme scrupuleux : il est « trop respectueux » des institutions de la Justice pour « porter un jugement » sur le procès.

Chaque membre de l'Exécutif a eu, ces dernières semaines, une petite attention particulière pour l'ancien président de la République : on ne s'appesantira pas sur la vindicte de notre actuel garde des Sceaux vis-à-vis des magistrats du PNF qui ont eu l'outrecuidance de mener des enquêtes visant Nicolas Sarkozy. Le Premier ministre a quant à lui, selon la presse, pris soin de ne pas le laisser seul pour se rendre à l'hommage aux victimes de l'attentat de la basilique de Nice, et l'a pris dans son avion. Même le préfet de police, d'ordinaire moins caressant, a voulu contribuer à ces petites douceurs : les policiers du tribunal judiciaire de Paris ont reçu l'instruction de saluer l'ancien président sur son passage. Personne n'a songé en revanche – même pas les avocats venus en nombre à l'audience – à semer sur son passage des pétales de roses... C'est bien regrettable.

Tous ces petits gestes sont touchants. L'amitié est une valeur fondamentale. Plus fondamentale, visiblement, que l'égalité devant la loi, l'indépendance de la Justice et la séparation des pouvoirs, qui interdisent aux ministres en exercice – et singulièrement au ministre de l'Intérieur dirigeant l'action de la police - de donner leur avis sur une affaire judiciaire en cours.